

Compte-rendu du Conseil d'administration Vannes le 12 Octobre 2022

C'est à nouveau la résidence-séniors Domitys de Vannes qui nous accueille pour le dernier conseil d'administration de cette année 2022.

Etaient présent(e)s :

Mr BENOIT Alain, association de CAMPENEAC
Mr BILLEREY Jean-Philippe, association LA CHAPELLE NEUVE
Mr BOTEREL Robert, association de PONTIVY
Mr CALCET Jean-François, association de BEIGNON
Mr DE KERANGAL Philippe, association de LORIENT
Mr DELSAUT Eric, association de TAUPONT/PLOERMEL
Mr DUVAL Roland, association de MOREAC
Mme GUARCH Christiane, association de NEUILLAC
Mr HILQUIN Jean-Yves, association d'ARRADON
Mr LAMBALLE André, association de BEIGNON
Mr LE PELTIER Philippe, association PLOUHARNEL
Mr LE ROUZIC Marc, association de CARNAC
Mme LETURGIE Marie-Claire, association de SAINTE ANNE D'AURAY
Mr MAILLARD Jean-Claude, association de SAINT DOLAY
Mr MAZURET Michel, association de SAINTE ANNE D'AURAY
Mr PELARD Jean, association de CAMPENEAC
Mr QUERO Paul, association de BREHAN

Mr VALOIR Jean absent et excusé.

La présidente a présenté la lettre de démission de Jean Valoir, en date du 11 Octobre.
Sa démission avait été annoncée lors du repas du C.A. du 28 janvier dernier, mais pas actée au cours de ce C.A.
Cette démission a donc été actée, ce jour, ainsi que son souhait de conserver son titre de secrétaire général honoraire.

Après le « café de bienvenue », la séance a été ouverte à 9h30 par une minute de silence en hommage à tous les défunts.

La présidente donne la parole à Robert Boterel afin qu'il s'explique sur sa décision prise le 8 Mai dernier, et qui, selon ses dires, avoir été mûrement réfléchi.
En septembre, il remettait sa lettre de démission aux membres du bureau de Pontivy, restant simple adhérent au sein de son association.
Il souhaitait cependant garder la partie « cérémonies » à la Mairie de cette ville.
Sa lettre de démission, concernant l'ensemble de ses fonctions au sein du C.A., a été envoyée à la Fédération à Vannes.
La secrétaire en a aussitôt informé la présidente, qui a répercuté cette information sur l'ensemble des membres du bureau.

La présidente gardant toujours l'espoir de faire infléchir Robert Boterel sur sa décision, n'a pas jugé utile d'en avertir immédiatement l'ensemble du C.A. pour atténuer toute polémique qui aurait été inutile en cas de revirement.

Seuls les membres du bureau étaient régulièrement informés de l'avancement de ses essais de persuasion sous forme de nombreux et très longs échanges téléphoniques.

Une assez vive altercation visant la secrétaire et la présidente pour « vice de forme et non-information » a été maîtrisée par tous les éclaircissements apportés en séance par l'intéressé lui-même, et la présidente.

En conclusion : tous les efforts de persuasion de la présidente ont été récompensés !

Face à son insistance, et suite à l'encouragement de l'ensemble des membres du C.A., Robert Boterel a accepté de nous donner une réponse ferme et définitive sous les deux jours.

Tenant sa promesse, il a décidé de rester au sein du C.A., et de garder également la présidence du secteur de Pontivy.

Il reste toutefois démissionnaire de la présidence de l'association de Pontivy.

Suite à son abandon progressif de sa fonction de trésorier, une des composantes de sa volonté de démissionner, ce poste a été confié à Roland Duval, qui avait été élu comme trésorier adjoint, lors de la composition du nouveau bureau UNC 56 (Cf. C.A. du 15 Novembre 2021.)

En réponse à une nouvelle remarque de « vice de procédure » il a été précisé que le trésorier adjoint devait assurer la vacance momentanée du poste de trésorier, et qu'il devait être en mesure de le remplacer en cas de défaillance.

Après une formation, toujours en cours, assurée par Jean-Claude Maillard, ancien trésorier, Roland Duval présentera le bilan financier et le prévisionnel lors de ce conseil d'administration.

Ce poste de trésorier sera à valider lors de la prochaine assemblée générale, avec un appel à candidature pour celui de trésorier adjoint.

Autre démission : le président de l'association d'Auray, là encore pour une querelle de personnes !

Il nous annonce avoir trouvé son successeur au sein de son équipe.

On aborde le problème du Tiers sortant, et du rééquilibrage des 3 Tiers :

Philippe Le Peltier, administrateur, quittant le département pour rejoindre le Finistère, Jean Valoir sortant, il faudra en parler au prochain C.A., et résoudre ce problème lors de la prochaine assemblée générale.

Présentation du rapport d'activité pour l'année 2022 de Janvier à Octobre.

Il sera complété lors de la présentation à la prochaine assemblée générale.

Sous forme de diaporama détaillé et chronologique, avec photos à l'appui, ce rapport illustre toutes les participations de la fédération UNC 56 aux diverses manifestations qui se sont déroulées depuis le début de cette année 2022.

Très forte mobilisation de la présidente, du secrétaire général adjoint, ainsi que du porte-drapeau de la fédération, pour accompagner toutes les cérémonies départementales auxquelles l'UNC 56 était conviée.

Selon la devise de la présidente : « Pour être connus, il faut être vus et participer » !

Ce rapport d'activité fût brutalement interrompu par l'annonce du décès de Monsieur Alain Guarch, époux de Christiane, présidente de l'association de Neillac.

Tous les membres se sont alors déplacés et l'ont entourée pour lui témoigner leur profonde compassion.

Venue en covoiturage avec Roland Duval et Robert Boterel, Jean-Yves Hiliquin s'est aussitôt proposé de la raccompagner, nous laissant tous sous le choc émotionnel.

Reprenant peu à peu le cours de la séance, la présidente annonce que, fidèle à son engagement lors de sa nomination à ce poste, elle a souhaité rencontrer toutes les associations qui l'avaient invitée, lors de leurs A.G., ou participer à leurs manifestations ayant pour but d'améliorer leurs finances !

La mise en place de réunions des présidents, avec leurs accompagnateurs, et adhérents des 4 grands secteurs du département : Lorient, Ploërmel, Pontivy, et celui de Vannes prévu pour le 26 Octobre (Cf. ci-dessous) ... a été une réussite très appréciée.

Ces moments d'échanges sous forme de questions-réponses en toute convivialité, ont été aussi l'occasion de rencontres entre présidents proches les uns des autres, qui ne se connaissaient pas encore !

Désormais, certains s'unissent pour donner plus de « panache » à leurs cérémonies !

Nous avons été sollicités pour renouveler ces rencontres l'an prochain.

Les problèmes les plus récurrents sont le coût des cotisations, et le désintérêt grandissant concernant l'abonnement à la Voix du Combattant.

Les articles envoyés à la Fédération nationale sont souvent non traités ou tronqués, ce qui ne facilite pas leur engouement pour cet abonnement !

La présidente a créé un diaporama explicatif spécifique sur l'action sociale qu'elle présente lors de chaque rencontre, ou invitation.

Cela apporte des éléments de réponse qui semble rassurer l'assistance qui se demande toujours « où va l'argent des cotisations » !

Autre mise au point récurrente : le port des médailles nationales.

Jean-Claude Maillard, au titre de Chancelier, intervient à chaque rencontre, avec l'appui de tableaux imagés, réalisés par la présidente sous le contrôle de Jean-Claude Maillard.

Ces tableaux sont mis sur le site, et affichés au bureau de la Fédération.

Autre réalisation de la présidente aidée de la secrétaire : le tableau de l'implantation UNC dans le département, affiché au bureau de la fédération, montrant certains « déserts ».

Le rapport d'activité se termine avec les remerciements de la présidente pour tous ceux qui ont été à ses côtés depuis le début d'année pour œuvrer au profit de l'UNC 56.

Avant de laisser la parole à Roland Duval pour le bilan financier, Jean-Claude Maillard apporte des éclaircissements sur l'abandon du logiciel de comptabilité de type professionnel, très complexe, pour un nouveau logiciel de type associatif, paramétré à partir du mois de mars, et opérationnel à partir de juin.

Le bilan financier est présenté par Roland Duval suivi du prévisionnel

Roland Duval présente le tableau Excel des dépenses et des recettes connu au 01 octobre.

Jean-Claude Maillard intervient sur le remplacement du photocopieur dont nous avons changé le système en passant en LOA au lieu d'achat direct et en renégociant le contrat permettant une remise sérieuse sur le montant facturé des photocopies. L'ancien photocopieur sera mis en vente sur le marché de l'occasion par nos soins, la proposition de reprise de l'entreprise LORI étant largement en dessous du marché.

Une précision concernant le contrat d'assurance résilié auprès de la compagnie AXA et renégocié avec GROUPAMA permettant une économie annuelle substantielle tout en étant mieux assuré.

Concernant les dépenses d'affranchissement, il est envisagé de se passer de la machine à affranchir dont le prix de la location est sensiblement équivalent à la facture d'affranchissement. Le contrat ne pouvant être résilié avant le mois de janvier 2024, les frais de location 2023 ont été renégociés à la baisse des 2 tiers.

Un point est également fait sur les rentrées de cotisations que certaines associations n'ont toujours pas payées au mois d'octobre.

Jean-Claude Maillard revient sur les conditions d'attribution des ordres nationaux concernant notamment les portes drapeaux pour lesquels des insignes 40 et 50 ans d'activités ont été créés. Seules les candidatures dignes d'intérêt et cumulant nombres d'activités ayant trait à l'associatif et au mémoriel seront examinées et transmises à l'échelon supérieur.

Autre sujet à l'ordre du jour : la rémunération de la secrétaire de la Fédération.
Selon le protocole, Nelly BENOIT a quitté la réunion.

Le contrat de travail de Nelly Benoit a été calqué sur la grille indiciaire de la fonction publique territoriale catégorie C 7eme échelon. Elle bénéficie de ce fait de la hausse du salaire de la fonction publique de 3,5 % au 01 juillet 2022.

D'autre part, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (prime Macron) ayant été reconduite pour cette année, celle-ci sera attribuée à Mme Benoit au mois de janvier sur le budget 2023

Le montant de la prime et sa mise en paiement en janvier 2023 ont été adoptés après consensus.

En fin de séance, et sur sa demande, Jean-François Calcet a pris la parole au sujet de la CNACM, déplorant la faible participation des anciens AFN du Morbihan pour envoyer leurs témoignages.

Souvent agacés par les relances de la fédération, les réponses restent pour la plupart unanimes : ils avancent en âge, souhaitent passer à autre chose, tourner la page, pour se consacrer désormais à leur famille, et petits-enfants !

Vers 11h30 : Le président de Malestroit, Monsieur Haroutel et son secrétaire étaient invités à rejoindre le CA pour la première approche de l'organisation de la prochaine assemblée générale qui aura lieu sur leur territoire.

La date du samedi 22 Avril a été retenue, nous garderons le contact pour finaliser ce projet.

La séance s'est terminée à 12h30, avec une « coupe des anniversaires » offerte par Monsieur Haroutel, Président de l'association de Malestroit, et par la présidente.

Le repas pris en commun dans la salle adjacente a clôturé ce dernier C.A. de l'année 2022.

A noter :

La présidente a délibérément choisi de retarder l'envoi de ce compte-rendu, voulant vous faire profiter de la continuité de sa mission lors des derniers évènements auxquels elle a participé depuis ce conseil d'administration du 13 Octobre.

Samedi 22 Octobre, invitée avec le secrétaire général adjoint, à participer à la journée du secteur de Reminiac / Carentoir, lors de la cérémonie « mémoire » elle avait également à s'exprimer au monument aux morts devant une assistance nombreuse qui ne la connaissait pas, ou peu.

Cela fût l'occasion de nombreux échanges, très intéressants et productifs, un grand succès pour les organisateurs.

A la fin du repas, face aux 175 convives, elle a souhaité prendre la parole pour expliquer de façon très claire sa mission de prédilection au sein de l'UNC, à savoir, l'action sociale en faveur des plus démunis, la finalité des cotisations, et l'intérêt de l'abonnement à la Voix du Combattant.

Autant de précisions souvent méconnues des adhérents, voire même des présidents eux-mêmes, qui ne peuvent, de ce fait, faire descendre ces informations lors des demandes de cotisations en début d'année, ou face à un nouvel adhérent.

Fortement applaudie, félicitée et encouragée à persévérer en ce sens, cela laisse à penser qu'il faudra encore... et toujours « enfoncer le clou » !

Mercredi 26 Octobre : la dernière réunion des présidents de l'année 2022 correspondait au secteur de Vannes, elle s'est déroulée à Ste Anne d'Auray, en appui avec Michel Mazuret, président de l'association locale.

Ce secteur est moins important en nombre de communes représentées.

Toutefois, la plupart des présidents ont répondu présents, accompagnés de leur secrétaire ou de leur épouse, exception faite de Monsieur le Maire, de son adjointe, et des « actifs » qui n'ont pu se libérer.

-L'action sociale développée par la présidente qui insistait aussi sur l'implication des présidents d'associations pour aller au-devant des plus démunis.

-Le rappel de l'utilité du « Mémento illustré du président » qu'elle a créé cet été,

-L'utilisation du budget au niveau du département,

-Le port des médailles bien expliqué par le secrétaire général, ont été l'essentiel des thèmes abordés.

Les participants sont repartis très satisfaits vers leurs horizons divers.

Compte-rendu réalisé le 27 Octobre 2022

La Présidente
Marie-Claire Léturgie



Le secrétaire général
Jean-Claude Maillard



Le Trésorier
Roland Duval

